

Madame la Présidente,

Nous ne pouvons pas commencer cet avant-dernier CTL sans évoquer le rapport parlementaire qui préconise le recrutement de 4000 emplois pour mieux procéder au contrôle fiscal, ce métier si difficile et si nécessaire, comme l'écrit ce matin le Directeur général mais qui selon le rapport ne récupère qu'entre 12,5 et 18,75 % de l'évasion fiscale réelle.



Bien entendu nous ne pouvons pas ne pas faire un parallèle avec les 850 suppressions d'emplois annoncées pour 2023. Car nous avons beau dénoncer les conditions de travail dégradées à la DGFIP, notre direction conserve une fois encore son titre de fournisseur officiel de suppressions. En effet, l'ensemble des ministères voient pour 2023 leurs effectifs augmenter... sauf BERCY.

**FO** DGFIP rappelle que nous avons connu 25000 suppressions de nos effectifs depuis 2010 et que ce sont bien 850 suppressions d'emplois de trop au vu des difficultés majeures que rencontrent les collègues actuellement au prise avec des réformes de structures qui désorganisent comme jamais les services et les missions.

Que faut-il de plus pour que la DGFIP cesse de malmenager ses agents dont nombre d'entre eux sont déjà en épuisement professionnel du fait de la charge de travail, mais aussi la charge mentale, la perte du sens au travail, le manque de considération, l'avancement réduit à peau de chagrin, etc

Pour autant force est de constater que cela n'empêche nullement la DGFIP de rester exemplaire !

S'ajoute à ça la situation financière des ménages qui n'en finissent plus de subir la hausse des dépenses contraintes : loyers, factures d'énergie, alimentation, ...

A **FO**, nous dénonçons l'augmentation du prix de l'énergie, du gaz et de l'essence, comme toujours, certains profiteurs de guerre n'hésitent pas à spéculer sur le dos des citoyens, en allant par exemple jusqu'à octroyer

quelques centimes d'euros de réduction sur le litre d'essence pour mieux se dédouaner de leurs supers profits engrangés. Quel dédain !

Par ailleurs, concernant la retraite, **FO** rappelle qu'elle est un droit fondé sur le mécanisme du salaire différé que les travailleurs constituent par eux-mêmes tout au long de leur carrière.



**FO** s'opposera à tout recul de l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation).

**FO** réaffirme que la défense des retraites comme de la Sécurité Sociale plus largement, exige une politique économique favorisant le retour à un emploi pérenne à temps plein, et rémunéré de façon juste, pour les jeunes dès l'entrée dans la vie active, et pour les seniors, jusqu'au départ en retraite.

Comme Force Ouvrière l'a démontré à chaque contre-réforme par des propositions concrètes et réalistes, il est possible de trouver les financements nécessaires, tout en réintroduisant de la justice sociale, à ce titre l'augmentation des cotisations patronales et la suppression des exonérations de cotisations constituent des pistes efficaces

Rien ne justifie une contre-réforme des retraites, in fine « autofinancée » par les salariés eux-mêmes et certainement pas le détournement de leurs cotisations sociales vers les dépenses de l'État, trop longtemps retardées dans la santé, l'éducation ou encore la sécurité.

**FO** réaffirme qu'il n'y a rien à négocier sur le recul de l'âge de départ en retraite et la remise en cause des droits. C'est la raison pour laquelle la construction du rapport de force est indispensable pour faire échec au plan du gouvernement.

Les élus **FO** DGFIP 44